

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Etat-Comilog : création de deux fonds au profit des populations locales

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

LA Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), filiale du groupe Eramet, et l'État Gabonais, ont signé, le vendredi 2 octobre dernier à Moanda, un addendum à la convention minière qui les lie et qui prévoit la création de deux fonds RSE destinés à financer de nouveaux programmes de développement au profit des communautés locales de la région d'implantation des sites miniers de Comilog. En présence du Premier ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, du coordinateur général des Affaires présidentielles, Nourredin Bongo Valentin, et de la PDG du groupe Eramet, Christel Borries, le document officiel a été paraphé par le ministre du Pétrole, du Gaz et des Mines, Vincent de Paul Massassa et Leod-Paul Batolo, Administrateur directeur général de Comilog. Cet accord prévoit un mécanisme de co-construction entre les partenaires : un fonds de développement des communautés locales alimenté par l'affectation par l'État d'une partie des taxes versées par Comilog, comme le prévoit le Code minier. Et un autre fonds RSE financé et mis en œuvre par Comilog et qui sera entièrement destiné à des projets structurants au bénéfice des populations locales. " Cet accord majeur est une nouvelle preuve concrète de l'engagement de Comilog et du groupe Eramet au Gabon. Il vient renforcer les actions sociétales envers les populations et ainsi accroître encore les retombées économiques de nos activités au Gabon ", a souligné Leod-Paul Batolo. En 2019, la contribution sociétale de Comilog dans la région de Moanda s'est élevée à 11 milliards de francs CFA. En 2020, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, Comilog et Setrag se sont fortement mobilisées pour renforcer le dispositif sanitaire mis en place par le gouvernement gabonais. Au total, ce sont plus de 3 milliards de francs qui ont été consacrés à différentes actions de solidarité envers les salariés et



Les deux parties pendant la signature de l'addendum.

les populations du Gabon. **ENGAGEMENTS*** Par ailleurs, la PDG du Groupe Eramet Christel Borries a mis à profit son séjour dans le Haut-Ogooué, pour inaugurer des initiatives majeures pour le développement économique et sanitaire de la ville de Moanda. Il s'agit notamment de la réhabilitation des voiries principales de la ville ; l'installation d'un Samu social permettant un accès aux soins pour tous et notamment aux plus démunis et l'ouverture d'une cabine de télé-médecine installée à l'hôpital Marcel Abéké, laquelle

s'inscrit dans une démarche de prévention et d'accès facilité aux différentes spécialités de médecine. " Aujourd'hui, plus qu'une route, nous inaugurons une nouvelle dynamique en faveur des communautés. Je suis fière de ces contributions multiformes qui améliorent significativement les conditions de vie des populations gabonaises. Par ces engagements concrets, le groupe Eramet, à travers Comilog et Setrag, confirme sa position de partenaire économique et social majeur du Gabon ", a indiqué Christel Borries.

Une convention pour valoriser les produits forestiers non ligneux



Photo: DR

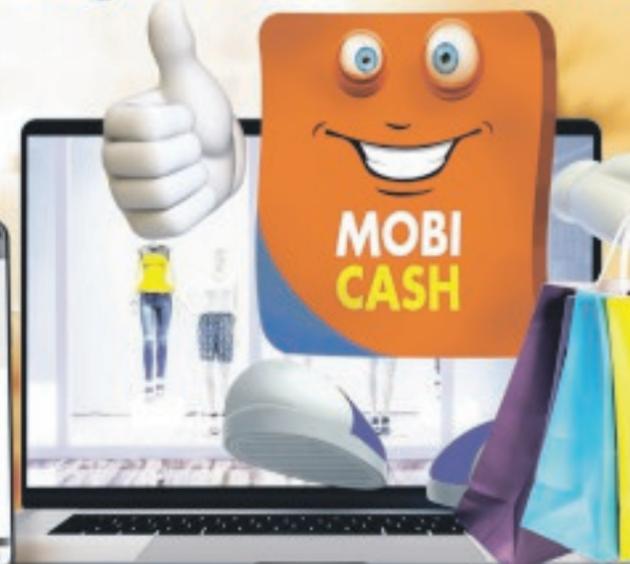
Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LE ministre en charge des Forêts, Lee White, et le directeur exécutif de l'association Blessing of the Forest (BOTF) Gabon, Aristide Nguema, ont signé, jeudi dernier, une convention de partenariat relative à la gestion et la valorisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL). Cette convention d'une durée de cinq (5) ans s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du protocole de Nagoya et de la stratégie nationale de promotion des produits forestiers autres que le bois d'œuvre. Aussi, BOFT Gabon appuiera-t-il le ministère des Eaux et Forêts dans la recherche de financements et autres partenariats internationaux. En sus

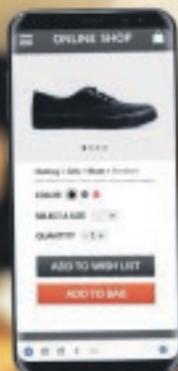
d'assurer le renforcement des capacités au sein des communautés villageoises. " J'adhère vraiment à la stratégie que le ministère des Eaux et Forêts a mise en œuvre, car il nous fallait mettre en place un cadre juridique, qui permettra de défendre les produits forestiers non ligneux au Gabon, tels que l'iboga, au niveau national et international ", s'est réjoui Aristide Nguema. L'engagement du ministère va donc consister à renforcer les capacités techniques et organisationnelles des communautés villageoises, et offrir à BOFT Gabon des données pertinentes pour matérialiser ladite convention. " Cette convention est symbolique, car elle concrétise le protocole de Nagoya. Nous allons désormais accélérer les choses et fédérer plus d'acteurs nationaux et internationaux ", a souligné le ministre Lee White.



MOBICASH ONLINE, réglez vos achats en ligne avec Mobicash



MOBICASH ON LINE
GABON TELECOM
LUTTE CONTRE COVID-19



Pharmacies

Bureautique

Grandes Surfaces

Restaurants

Boutiques

Librairies et autres services en lignes

www.gabontelecom.ga Service client 500

Benque émettrice : Union Gabonaise de Banque, Groupe Afriqawafa Bank